

Le 29 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOVERNANCE PUBLIQUE POUR L'EAU : LA SPL « LES EAUX DE LA CONFLUENCE » OFFICIELLEMENT LANCÉE PAR SES 15 ACTIONNAIRES PUBLICS

La nouvelle société publique de l'eau (SPL) est officiellement lancée avec l'installation de son conseil d'administration fondateur et la présentation de son identité graphique. L'année 2026 sera consacrée à préparer la continuité du service pour les usagers au 1er janvier 2027.

Le territoire de Cergy-Pontoise a franchi, ce jeudi 29 janvier 2026, une étape majeure dans la gestion de son service de l'eau avec l'installation du conseil d'administration fondateur de la nouvelle société publique de l'eau, « Les Eaux de la Confluence ».

Réuni pour la première fois ce jour, ce conseil d'administration fondateur est constitué de 15 représentants des actionnaires publics fondateurs de la SPL (la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, ses 13 communes et le SIARP) et de deux censeurs (un censeur issu des communes actionnaires et un censeur issu des associations impliquées dans la gestion de l'eau sur le territoire).

UNE GOUVERNANCE PUBLIQUE INSTALLÉE

Ce conseil marque le début de la reprise en gestion publique de l'eau sur le territoire. Cette évolution majeure sera effective à compter du 1er janvier 2027, à l'issue du contrat qui lie jusqu'à présent l'Agglomération à l'opérateur privé, Cyo.

UNE IDENTITÉ POUR RENFORCER LA LISIBILITÉ DU SERVICE

Cette installation officielle a été couplée au dévoilement de l'identité graphique de la nouvelle société publique. Cette identité traduit les valeurs qui guideront son action : proximité, dynamisme, transparence, lisibilité, exigence de qualité et engagement en faveur de la préservation de la ressource.

CONTACT PRESSE

Aline Duchemin

Directrice adjointe à la Communication et à la Participation citoyenne

Tél : 06 17 43 16 14

aline.duchemin@cergypontoise.fr

UNE CONTINUITÉ DE SERVICE GARANTIE

Pour les habitants, cette évolution du mode de gestion s'effectuera dans un cadre sécurisé, avec une continuité totale du service, sans interruption ni changement immédiat dans la fourniture de l'eau.

« *La création d'un nouvel acteur local, public constitue un nouvel atout, 100% dédié à l'accompagnement du territoire cergypontois et à son développement* », a déclaré Eric REQUIS, nommé directeur général de la société publique de l'eau par ce premier conseil d'administration. Le déploiement des actions à engager, pour être opérationnel au 1er janvier 2027, et la communication se poursuivront progressivement auprès des usagers dans les prochains mois, afin d'accompagner cette transition et d'en expliquer les enjeux.

SPL LES EAUX DE LA CONFLUENCE : L'ESSENTIEL

Une entreprise publique locale détenue exclusivement par des collectivités

15 actionnaires publics : La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), les 13 communes du territoire et le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP)

Missions : production et distribution de l'eau potable, coordination de la facturation eau/assainissement, Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Démarrage opérationnel : 1^{er} janvier 2027